

Informations

35 heures

Elf : les pétroliers triomphent **TotalFina**
UTILISER LE SURPLUS POUR LE SOCIAL ET L'EMPLOI **Elf** **Rentrée scolaire**
Produits régionaux surtaxés aux Etats-Unis **BNP-SG-Paribas**
Pechiney, Alcan, Algroup fusion dans l'aluminium
Baisse des impôts **Les dossiers chauds de la rentrée**

Rentrée : salariés, se faire entendre plus fort !

Sommaire

N° 124 - SEPTEMBRE 1999

Bourse du Travail
19, Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc

n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :
Martine BERNARD

05 61 23 35 52

CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	L'argent, pour les revendications et l'emploi !	p. 3
■ Emploi	UD 65 : pour un statut de l'emploi saisonnier	p. 4
■ Dossier	L'emploi au coeur du développement régional	p. 5
	Tarn : 800 nouveaux emplois supprimés	p. 6
	Ariège : la situation à Pechiney	p. 7
	La réduction du temps de travail en Midi-Pyrénées	p. 8
■ Roquefort	Non au diktat américain	p. 9
■ Rentrée scolaire	Allocation de rentrée scolaire : la politique...	p.10
■ Colloque	Femmes et syndicalisme	p.11

Vos luttes dans la région

Libertés

15 septembre 1999

La journée nationale d'action pour les droits et libertés du 15 septembre 1999, outre le soutien à Michel Beurier et le rassemblement à Riom, se prépare dans notre région par une série d'initiatives en lien avec les situations d'atteintes aux libertés faites aux militants de la CGT en Midi-Pyrénées.

22 septembre 1999

Sera rendu le jugement de l'appel de Montpellier concernant les cinq de Rodez, afin qu'ils soient enfin rétablis dans leurs droits, leur dignité.

6 juillet 1999

A Montauban, durant l'été les initiatives d'action ont été prises pour s'opposer au licenciement de la déléguée du personnel de Delmas Luminaires, conseillère prud'homale, christine Plissis, au motif de "non respect du rendement". La direction de cette entreprise est coutumière du fait, elle avait déjà tenté de licencier le précédent délégué syndical.

1^{er} septembre 1999

A Auch, rassemblement à l'appel de l'UD CGT, soutien aux salariées de Milady le jour de l'audience aux Prud'hommes qu'elles ont saisi pour l'annulation de leurs licenciements abusifs. ■

Marche sans papiers

C'est de Toulouse le 21 août 1999 qu'a débuté une marche des sans papiers comprenant une quarantaine de personnes. Cette marche devra aboutir à Paris à la fin du mois de septembre, pour exiger la régularisation de tous les sans papiers dont 63000 d'entre eux en ont été exclus. Au cours de leur périple, ils traverseront plusieurs villes du Tarn-et-Garonne et du Lot, dans lesquelles la CGT avec les autres organisations soutenant la marche, leur apportera tout son soutien. ■

Santé

Les personnels de l'hôpital de Lanmezan entament leur 20^{ème} semaine d'action qui a pris de multiples formes : arrêts de travail, rassemblements, délégations pour s'opposer aux dégradations des conditions de travail, aux sanctions disciplinaires. En août, plus de 150 personnes se sont ainsi rassemblées à l'appel de la CGT. ■

Renault

A la suite d'une grève à l'appel de la CGT en juin, de plus de huit jours à Renault Automation à Castres, à laquelle ont participé les techniciens, les salariés, ont obtenu :

- Une augmentation de 2,8 %
- Une prime exceptionnelle de 3500 Francs versée en juillet et septembre. ■

25 sept. 1999

Le 100^{ème} anniversaire de la Bourse du Travail d'Albi aura lieu le 25 septembre 1999

Inaugurée il y a 100 ans par Jean Jaurès, en présence de plusieurs milliers de salariés, fut intimement liée à l'inauguration du 3^{ème} four de la VOA. Deux événements fêtés dans une liesse populaire considérable.

L'institut d'histoire tarnais et l'UD CGT ont décidé de faire de cet anniversaire une exceptionnelle journée d'action en présence de nombreux invités, dont Louis Viannet. ■

■ L'argent, pour les revendications et l'emploi !



Martine Bernard
Secrétaire régionale

Concentration, fusions, restructurations, les décisions et choix économiques des grands groupes marquent la volonté d'une nouvelle étape dans le développement du capitalisme français. La rentabilité financière, la mondialisation de l'économie, la concurrence que se livrent les groupes pour s'accaparer de nouveaux marchés sont les justifications à cette vaste restructuration bien entamée par la série de privatisations engagée par le gouvernement comme celle de l'Aérospatiale dans notre région. La concentration de Pechiney, Alcan, Algroup, pour devenir le 1er groupe mondial de l'aluminium concerne 2600 salariés en Midi-Pyrénées principalement en Ariège et Haute-Garonne.

Les salariés sont inquiets, leur inquiétude est légitime ! Non seulement chaque restructuration prévoit une vague de suppression d'emplois, mais de plus la période estivale a été porteuse de mauvaises nouvelles. Baisse du taux du Livret A, le projet de 2^{ème} loi sur les 35 heures avec les cadeaux faits au patronat.

Fort heureusement depuis plusieurs jours, tous les commentaires politiques mettent en évidence la bonne santé de l'économie française. En effet, en un an, le PIB* a progressé de 2.1 %, l'emploi salarié privé de 2.1 %, du jamais vu !

De plus, les finances de l'Etat sont au mieux, et enregistrent, sur un an, un excédent budgétaire de 60 Mds de Francs.

Tous les commentaires spéculent sur leur utilisation, les salariés seront rassurés de savoir que leurs impôts baisseront sans doute en l'an 2000 !

La situation économique et sociale, telle qu'elle se présente en cette rentrée ne prête ni à sourire, ni à l'ironie, mais quand même ! La question décisive est bien la finalité de cette croissance pour qui, au service de qui ? Selon les déclarations de Lionel Jospin, il faudrait attendre dix ans, pour retrouver une société de plein emploi !

C'est tout de suite que les salariés sont légitimement fondés à exiger qu'elle soit investie dans la priorité à l'emploi, à la lutte contre les inégalités. Il y a besoin pour l'emploi d'une politique efficace de réduction du temps de travail qui s'inscrive dans les perspectives de développement et de créations d'emploi et non dans les critères de réduction des coûts de travail.

De même, il faut rompre avec la logique de rentabilité qui domine dans la gestion des services publics et qui conduit, dans le secteur sanitaire par exemple, à envisager de nouvelles fermetures de services, de maternités.

A quelques jours du débat parlementaire sur la 2^{ème} loi sur les 35 heures, et sur les réponses urgentes aux besoins sociaux, les salariés n'ont-ils pas à élever le ton ? Se mobiliser pour faire que la loi sur les 35 heures soit une grande conquête sociale, est une question décisive en cette rentrée ! elle sera au coeur des assemblées de rentrée qui se tiennent partout à l'initiative de la CGT. En prenant appui sur les luttes des salariés qui se sont poursuivies partout dans la région, pendant l'été, les succès qu'ils ont remporté, l'attente des salariés, soyons offensifs et à l'initiative pour le rassemblement et l'action avec eux . ■

30 août 1999

* PRODUIT INTERIEUR BRUT.

■ UD 65 : pour un statut de l'emploi saisonnier

Dans les mutations du travail, du salariat qui s'opèrent depuis plusieurs années, l'emploi saisonnier devient un phénomène qui prend un peu plus d'ampleur chaque année.

Les salariés y vivent en général des situations de grande précarité au travail, des conditions de surexploitation scandaleuses (horaires, nombre d'heures travaillées, salaires), ils disposent de peu de droits qui sont peu ou pas appliqués.

En Midi-Pyrénées, l'emploi saisonnier occupe une place importante liée au développement de l'activité touristique qui, en 1998, a connu un accroissement de 3 % de plus qu'en 1997.

L'emploi saisonnier dans le secteur du tourisme représente 16385 salariés saisonniers en période basse en Midi-

Pyrénées et 25380 salariés pendant la période estivale (chiffres de 1991) pour 10160 emplois permanents.

Ce sont les Hautes-Pyrénées, et le Lot qui connaissent ces phénomènes de manière forte et notamment la ville de Lourdes, qui, à elle seule, représente 35 % des nuitées de Midi-Pyrénées (1998).

La ville de Lourdes multiplie ses effectifs salariés dans ce secteur par neuf, au plus fort de la période estivale, le Lot par trois, ainsi que les Hautes-Pyrénées.

Comment le syndicalisme prend-il en compte ces évolutions, alors que les aspirations des saisonniers à des garanties, à un statut, grandissent ?

Dans ce contexte, soulignons l'intérêt de l'initiative originale de l'UD des

Hautes-Pyrénées qui a publié au mois de juillet un document "pour un statut de l'emploi saisonnier", à l'occasion de la mise en place "d'un comité de concertation saisonnier" à Lourdes. Ce document contient les analyses, réflexions, et propositions de la CGT concernant l'emploi saisonnier de Lourdes. Il s'articule autour de quelques principaux thèmes notamment :

- La reconnaissance du travailleur saisonnier par la mise en œuvre d'un observatoire permanent des activités économiques liées au rythme des saisons.
- La refonte du droit du travail saisonnier par la mise en place du niveau départemental d'un organisme paritaire fixant les durées des saisons. ■

Transfusion sanguine

Le 29 juin 99, les personnels de la Transfusion sanguine seront une nouvelle fois dans l'action à l'appel de leurs organisations syndicales CGT, CFTC, FO, au moment où la Commission d'Organisation de la Transfusion Sanguine doit donner un avis sur la nouvelle organisation de la transfusion suite à la réforme engagée par l'Agence française du Sang.

S'appuyant pour l'essentiel sur la création d'une structure inter-régionale, regroupant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, ne retenant

qu'un seul site de qualification des dons, celui de Montpellier, cette réorganisation suscite mécontentements et colère des personnels quant aux conséquences qu'elle va engendrer au plan social, économique et humain. C'est à coup sûr l'aggravation des conditions de travail et des incertitudes sur le devenir de l'emploi des salariés du fait de cette réorganisation engagée, d'ailleurs, sans concertation.

Mais se serait également l'abandon de valeurs scientifiques développées en Midi Pyrénées depuis plusieurs années.

Nous partageons cette colère et apportons notre soutien à l'action des

personnels avec leurs organisations syndicales, rassemblés aujourd'hui à la DRASS à Toulouse.

Nos deux Comités régionaux expriment l'exigence que soient maintenus les deux sites de qualification actuels TOULOUSE et MONTPELLIER et que soit engagée un large concertation des personnels, des usagers pour l'élaboration d'un schéma régional de la Transfusion sanguine, de proximité et répondant aux besoins exprimés. ■

**Comité CGT Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
29 juin 1999**



L'emploi au coeur du développement régional

L'actualité économique et sociale de cet été a mis en évidence les mouvements de concentration des entreprises au nom de la mondialisation et de la guerre économique que se livrent les grands groupes pour capter de nouveaux marchés.

sont particulièrement concernés par l'opération Paribas/Société Général/BNP. Dans l'industrie, la constitution d'un grand groupe de l'aluminium regroupant Pechiney, Alcan, notamment concernent 2600 salariés.

En Midi-Pyrénées, les salariés du secteur bancaire

Ces opérations ont toutes des conséquences sur l'emploi, et suscitent de nombreuses inquiétudes.

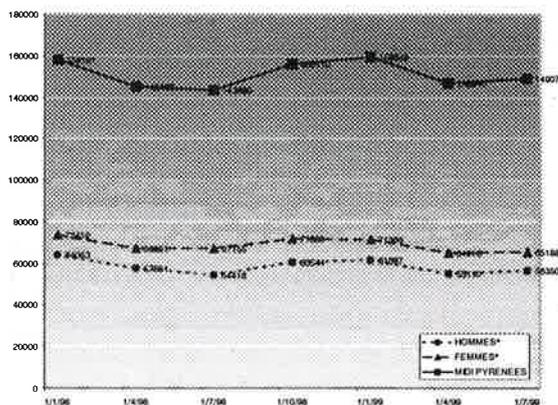
Situation emploi salarié en 1997

(SOURCE TEMP 98)

	Industrie		Tertiaire		Total
Ariège	8294	21.6 %	38400	27724	72.2 %
Aveyron	15448	20.3 %	76100	54031	71 %
Haute-Garonne	60838	16.7 %	364300	281239	77.2 %
Gers	6314	14 %	45100	337348	74.8 %
Lot	8272	18.8 %	44000	32032	72.8 %
Hautes-Pyrénées	12407	17.5 %	70900	54096	76.3 %
Tarn	21756	22.2 %	98000	69972	71.4 %
Tarn-et-Garonne	9729	17.1 %	56900	41707	73.3 %
Total Midi-Pyrénées	142868	18 %	793700	594481	74.2 %

Ce dossier fait le point de l'emploi en Midi-Pyrénées, et des conséquences pour notre région et des restructurations en cours ou annoncées. L'accent est mis sur quelques départements compte tenu de l'évolution récente dans certains secteurs du Tarn, de l'Ariège et du Lot. Ces situations nouvelles s'ajoutent aux restructurations engagées au Giat, à Alsthom, à l'Aérospatiale...

De 1995 à 1997, l'emploi salarié en Midi-Pyrénées a progressé de 22100 soit 2.7 % de l'emploi total. L'emploi industriel après avoir progressé en 1996, continue à diminuer - 600 par rapport à 1995.



Situation du chômage : la réalité

Dates	01/01/98	01/04/98	01/07/98	01/10/98	01/01/99	01/04/99	01/07/99
Hommes*	64083	57561	54416	60544	61697	55110	56350
Femmes*	73452	66891	67155	71930	71365	64916	65188
Autres	20596	20951	21889	23636	26581	26889	27540
Midi-Pyrénées	158131	145403	143460	156110	159643	146915	149078

* à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein

■ Tarn : 800 nouveaux emplois supprimés

La question essentielle qui est posée au monde du travail est : "l'emploi". Plus de 26000 salariés, privés d'emploi et précaires vivent des conditions de vie difficiles (chômage, exclusion, précarité...) telle est la réalité dans le Tarn.

Depuis sept ans, le Tarn a perdu 10000 emplois notamment 2200 emplois à la houillère à Carmaux. Depuis la fin de l'année 1998 et le premier semestre 1999, 900 emplois ont été supprimés. Le taux de chômage s'élève à 11,8 % (au dessus de la moyenne régionale et nationale).



Pourtant le Tarn, premier département industrialisé de Midi-Pyrénées, est en déclin croissant. Quelques exemples de plans sociaux entraînant la mort d'économie locale :

➤ Carmaux : Majesté (138 licenciements sur 138 salariés) ; Auro (90 licenciements sur 140

salariés) ; mécatarn (25 licenciements sur 25 salariés) ; France Alpha (20 licenciements).

➤ Castres : Fermeture d'entreprises dans le textile et le transport. Valette (180 licenciements) ; Castraise des transports (52 licenciements) ; Tricotage castrais (62 licenciements) ; Lasbordes (40 licenciements).

➤ A Graulhet : Entreprise Rial (146 licenciements).

➤ Albi : entreprise Rock (40 licenciements...)

Le secteur public n'est pas épargné, c'est la régression qui prévaut avec la diminution d'effectifs, une précarisation accrue, que ce soit à la Poste, France Télécom, EDF-GDF, et dans le secteur de la santé, avec la suppression de la maternité à

Mazamet et la fusion des cliniques Escudie et L'Espérance.

Dans le public, comme dans le privé, il est urgent d'arrêter les délocalisations, la casse et les suppressions d'emplois.

La CGT a fait des propositions concernant l'industrialisation du Tarn :

➤ Au nord du département avec le projet CGT de construction par EDF d'une centrale thermique à lit fluidisé en lien avec l'exploitation du charbon à Carmaux

➤ Au sud avec l'arrêt immédiat des délocalisations dans le secteur du textile.

Avec la RTT créatrice d'emplois stables dans tous les secteurs, publics et privés, le patronat fait des choix économiques qui sont lourds de conséquences sur le plan humain et social, en privilégiant la spéculation et le profit immédiat au détriment de l'emploi.

Face à ce tableau, il est indispensable que les luttes s'intensifient dans tous les secteurs.

C'est pourquoi il est urgent de créer un rapport de force nécessaire, dans l'unité d'action syndicale pour exiger d'autres choix politiques en matières d'emploi, de retraite, de droit à la santé pour tous.

Pour l'avenir du Tarn, et celui de notre région Midi-Pyrénées, les salariés peuvent compter sur la CGT. ■

Roger-Pierre Lemouzy

Secrétaire général de l'UD 81

■ Ariège : la situation à Péchiney

En Ariège, un nouveau plan social est annoncé chez les Péchiney : il concerne les trois sites ariégeois de Sabart, Auzat et Mercus.

Ce plan prévoit la suppression de 87 postes, soit 20 % des 431 postes existants, soit l'équivalent des emplois de l'usine de Mercus.

Entre les emplois directs, les emplois induits (directs x 3) et les populations (directs + induits x 2,5), ce sont 4310 personnes qui sont concernées par les sites Péchiney ; à titre indicatif, rappelons que la population des cantons de Tarascon et de Vicdessos représente 8800 personnes.

Alors, pourquoi ce plan social ?

Le marché de l'aluminium est-il en baisse ?

Non pas, il est au contraire en pleine expansion et la production française ne répond pas à nos besoins.

Exemple : il rentrait dans la composition d'une automobile 40 kg d'aluminium il y a 5 ans, aujourd'hui, il en rentre 75 kg, en 2005 c'est 120 kg dont on aura besoin par véhicule !

En fait, il faut réaliser des économies. 42 millions de Francs à Auzat, 20 millions de Francs à Mercus et 15,9 millions à Sabart.

Pourquoi ? Pour rentrer dans les critères de rentabilité exigés par

les actionnaires du groupe qui sont, entre autres, les sociétés américaines de gestion des fonds de pension qui possèdent près de 40 % des capitaux des groupes et exigent en échange des taux de rentabilité de près de 10 %.

Avec l'argent public, au détriment de l'emploi

Pour atteindre cet objectif, les investissements sont absents, les effectifs sont réduits, les salaires sont bloqués, les acquis sont remis en cause et, par le biais des plans sociaux qui font partie de ces plans d'économie, l'argent de la Sécurité Sociale et des Caisses ASSÉDIC françaises est détourné pour alimenter des intérêts privés.

Et l'avenir ?

A la sortie, Péchiney n'assure aucune garantie de durée de vie des usines du Vicdessos. Au contraire, même la plus performante des productions ne peut résister à cette exigence de rentabilité... les anodes de Sabart et l'usine de Rioupéroux aujourd'hui fermées en sont les illustrations.

Les expertises comptables obtenues par les syndicats montrent que les produits de ces usines sont performants et de plus en plus utilisés.

Par la complémentarité de leurs productions, les usines de Auzat, Sabart et Mercus ont toutes les

Une grande manifestation départementale sera organisée le 2 octobre prochain dans l'unité la plus large possible à Tarascon.

potentialités d'un pôle durable et incontournable des alliages d'aluminium et de la pureté.

Une démarche industrielle normale conclurait à la nécessité d'investissements de développement.

Les salariés de Péchiney ne peuvent laisser gâcher leurs sacrifices, leurs efforts, l'acquis de leurs luttes, ni gaspiller les atouts réels des usines fruit des décennies de travail en commun.

Les salariés de Péchiney, les populations concernées, avec l'appui de l'Union départementale CGT de l'Ariège, ont décidé de construire ensemble des actions de masse à caractère départemental afin d'informer, de mobiliser pour peser sur les décisions du groupe dont le projet de fusion avec le groupe canadien Alcan et le Suisse Algroup, précipitera et amplifiera encore les plans sociaux (+ de 4000 licenciements annoncés). ■

Jacky Larchevesque
Secrétaire général UD 09

■ La réduction du temps de travail en Midi-Pyrénées

Selon les dernières données statistiques de la DRTE, la négociation sur la RTT dans les entreprises de Midi-Pyrénées a débouché sur 786 accords dont 416 ont été signés pour le seul mois de juin.

Ils concernent 41544 salariés dont 39453 sont concernés par la RTT.

776 accords bénéficient d'aides de l'État.

Incidences sur l'emploi

- 718 ont un caractère offensif et créent 3056 emplois,
- 58 ont un caractère défensif et sauvegardent 408 emplois,
- 10 accords non aidés, 7 ont un caractère offensif et créent 104 emplois.

Par ailleurs 161 entreprises appliquent un accord de branche, dont 160 ont un caractère offensif et créent 185 emplois.

Au total ce sont 3754 emplois créés ou sauvegardés en Midi-Pyrénées.

Répartition par département

Ariège	49
Aveyron	101
Haute-Garonne	246
Gers	71
Lot	50
Hautes-Pyrénées	85
Tarn	107
Tarn-et-Garonne	67
Total Midi-Pyrénées	776

Syléa Cahors : de mal en pis

Plus que 330 salariés à Syléa Cahors, en deux mois, plus de 20 salariés sont sortis de l'entreprise soit par départ "volontaire" incité, soit par licenciement économique individuel.

La volonté de la direction de fermer le site ne peut être plus clair. Lors du CCE de Syléa, le PDG a précisé "qu'aucune reconversion des sites de Syléa n'est envisagée, que ce soit dans le domaine des capteurs commutateurs, ou celui de l'aéronautique, ces productions commençant elles aussi à être délocalisées" et "que la fermeture d'un site coûterait moins cher qu'une reconversion".

Concernant les conséquences sociales que cela pourrait engendrer, il a poursuivi "n'accepter qu'une contrainte, celle du marché, on ne va

pas satisfaire les salariés, la région, on satisfait les actionnaires".

Si aucune date n'a été annoncée, les déclarations du PDG ne laisse aucune issue, quant à l'avenir des 330 salariés de l'entreprise cadurcienne.

Pourtant, tous les indicateurs économiques du groupe sont à un niveau jamais atteint.

Les salariés avec leur syndicat CGT et CFDT refusent de croire à la fatalité, car la situation qui leur est faite, est la conséquence de décisions politiques du groupe Labinal dont ils dépendent, et non d'un manque de travail (plan de charges) ou d'une situation financière difficile.

Seule la lutte des salariés de Syléa en convergence avec ceux du groupe Labinal et des populations concernées pourra faire plier ce patronat d'un autre âge, pour le respect de ceux qui participent à la bonne marche de l'entreprise. ■

René Gadesaud
Secrétaire général UD 46

Accords signés

CFDT a signé 365 accords, dont 252 par mandatement CGT, a signé 193 accords, dont 102 par mandatement FO, a signé 204 accords, dont 144 par mandatement CGC, a signé 39 accords, dont 11 par mandatement CFTC, a signé 79 accords.

Taille des entreprises

1 à 20 salariés	365 accords signés soit	47.1 %
11 à 49 salariés	224 accords signés soit	28.9 %
50 à 199 salariés	143 accords signés soit	18.4 %
200 à 499 salariés	32 accords signés soit	4.1 %
+ 500 salariés	12 accords signés soit	1.5 %

■ Non au diktat américain

La décision des Etats-Unis d'imposer des taxes douanières de 100 % contre certains produits agricoles dont le Roquefort, suscite la colère dans notre région du monde agricole. Ci-après la déclaration commune de l'UD CGT Aveyron, du syndicat CGT des caves de Roquefort, et de la Fédération CGT de l'agro-alimentaire :

Les Etats-Unis d'Amérique viennent d'imposer des taxes douanières de 100 % contre certains produits agricoles français dont le fromage de Roquefort, en représailles au refus d'importation du bœuf aux hormones américain décidé par l'Union européenne.

Le FNAF CGT a dénoncé cette pratique de l'utilisation régulière de mesures de rétorsion faisant ainsi de l'arme alimentaire un outil de domination économique et politique au service de l'impérialisme américain.

L'ultra-libéralisme en matière agricole et alimentaire est lourd de conséquences néfastes pour la défense de nos traditions, l'indépendance alimentaire des pays, l'aménagement du territoire, la sauvegarde de l'environnement de la santé publique.

Autant de raisons pour faire prévaloir les principes de précaution concernant les productions alimentaires qu'il s'agisse de viandes aux hormones ou d'OGM.

Autant de raisons aussi pour soustraire les produits agricoles et alimentaires des règles établies à l'OMC, pour déréglementer le commerce mondial.

Au delà du fait que l'OMC tranche de plus en plus sur des questions

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.



de santé publique, ou de sécurité alimentaire, l'OMC est l'outil des Etats-Unis pour imposer leur leadership sur la filière agroalimentaire mondiale.

L'UD CGT de l'Aveyron, la FNAF CGT, le syndicat CGT des Caves de Roquefort, dénoncent ces mesures qui frappent la produc-

R entrée scolaire

■ Allocation de rentrée scolaire : la politique des petits pas

Nous avons déploré l'an dernier, l'insécurité financière de la Sécurité sociale découlant du chômage et du désengagement des entreprises de son financement (63 milliards de Franc d'exonération de cotisations sociales).

La commission des comptes de la sécurité sociale fait apparaître un déficit de recettes de 4,5 milliards de Francs pour 1999, par rapport aux provisions initiales et un montant de cotisations restant à recouvrer pour la même année de 13 milliards de Francs.

Cette question cruciale du niveau des recettes affecte directement les possibilités de déployer une politique familiale ambitieuse, plus en rapport avec les besoins des familles.

Certes les engagements pris l'an dernier ont été tenus, tel le rétablissement des allocations familiales pour tous, leur versement jusqu'à 20 ans et l'élargissement des bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Cela se traduit par le maintien de l'ARS à 1600 Francs pour la prochaine rentrée et son élargissement à 350000 familles de plus, le versement jusqu'à 21 ans de l'enfant de l'allocation de logement à 175000 familles et celui du complément familial touchera 68000 familles.

Nous prenons en compte la volonté du gouvernement de ne pas remettre en cause la majoration de l'ARS si précieuse et si attendue par les familles concernées.

Toutefois, le transfert de la totalité de son financement sur la CNAF peut se concevoir dans son principe mais ne peut se réaliser sans compensation par des recettes nouvelles.

Mais parallèlement, le plafond du quotient familial a été abaissé, les prestations familiales n'ont évolué que de 0,7 % le versement des majorations pour âge a été reculé d'une année et les revalorisations de prestations logement demeurent très insuffisantes.

On reste ainsi dans une logique d'enveloppe financière fermée où toute mesure positive dans un domaine est gagée par un recul dans un autre.

C'est pourquoi la CGT insiste sur la nécessité d'une réflexion d'envergure, portant sur la réforme du finance-

ment de la Sécurité sociale, dans une dynamique de croissance et de création d'emplois, permettant d'accroître rapidement des recettes.

Les moyens de l'État et des collectivités territoriales sont tout aussi importants.

Les employeurs ont une large responsabilité à assumer dans l'organisation du travail dans le cadre de l'application des 35 heures et le financement de la protection sociale.

Les propositions de la CGT sont connues. C'est l'occasion pour les salariés de faire entendre leur voix et leurs exigences dans un domaine où l'avenir de leurs enfants est en jeu. ■

Jean-Luc ROS
Administrateur CAF 31

Nouveau dispositif pour l'ARS

L'ARS est attribuée aux familles qui ont la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants lors de la rentrée scolaire, sous condition de ressources. Les plafonds annuels à ne pas dépasser pour ouvrir droit à l'ARS

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE	PLAFOND ANNUEL (RNI) REVENU NET IMPOSABLE
Un enfant	102 049 F
Deux enfants	125 599 F
Trois enfants	149 149 F
Quatre enfants	172 699 F
Par enfant supplémentaire	23 550 F

■ Femmes et syndicalisme

Organisé par l'Institut régional et le Comité régional CGT, il aura lieu le

Mardi 26 octobre

Salle du sénéchal à Toulouse

Avec la participation de :

Maïté LASALLE secrétaire confédérale

Jacqueline MARTIN maîtresse de conférence en économie, chercheuse à l'équipe Simone, UTM

Yannick LE QUENTREG sociologue CERTOP, UTM

Pierre BAGHI Institut régional d'Histoire sociale

POUR LES THÈMES DU COLLOQUE,
VOIR BULLETIN RÉGIONAL N° 123, JUIN 1999.



POUR PARTICIPER :

Nom

Prénom

Qualité

Adresse

.....

Tél.

Je participe oui non

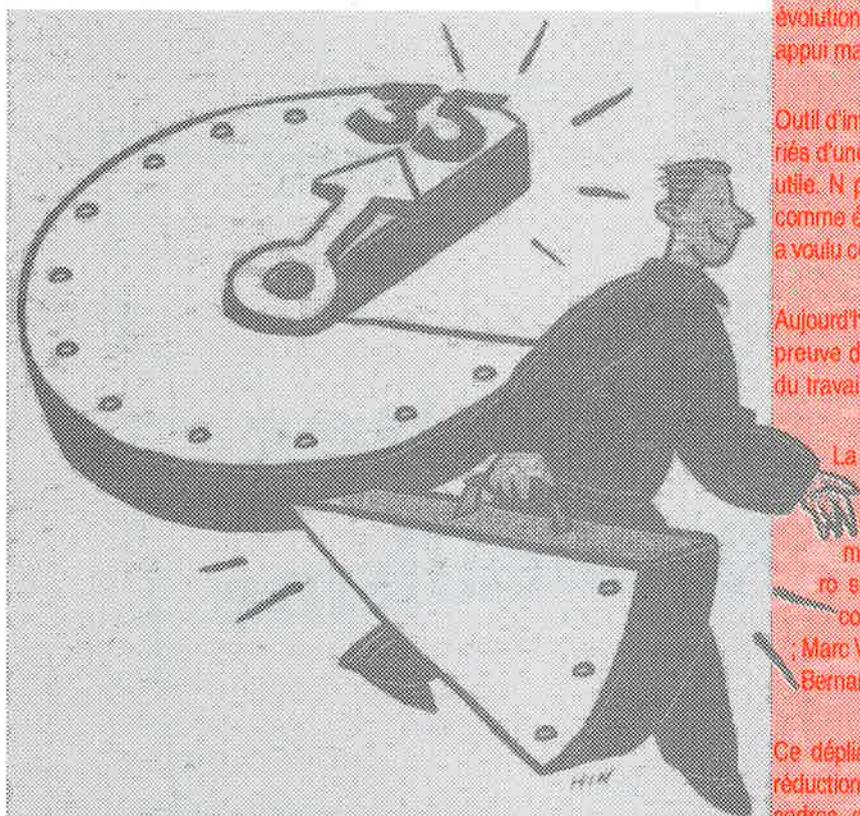
A renvoyer au CR CGT 19. Place Saint Sernin - BP 7094 - 31070 Toulouse Cedex 7
tél. 05 61 23 35 52 - fax. 05 61 21 06 67 - EMail: CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

l'hebdo

de l'actualité sociale la Vie Ouvrière - CGT

35 HEURES : La loi que nous voulons

SPÉCIAL RENTRÉE
Numéro 2872 / 10 septembre 99



**35 heures
2^e loi
un hebdo
incontournable**

ETATS DES COMMANDES EN MIDI-PYRENEES AU 1^{ER} SEPT. 99

UD 09	4 camarades pour	186 ex.
UD 12	1 camarade pour	2 ex.
UD 31	23 camarades pour	731 ex.
UD 32	1 camarade pour	2 ex.
UD 46	16 camarades pour	145 ex.
UD 65	7 camarades pour	66 ex.
UD 81	1 camarade pour	10 ex.
UD 82	2 camarades pour	75 ex.

En octobre 1997, Louis Viannet lançait la proposition d'une loi-cadre sur les 35 heures comme point de départ des négociations, en précisant l'exigence d'une date butoir pour une réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Depuis, semaine après semaine, l'Hebdo vous a tenu informés de toutes les évolutions de ce dossier, qui représente un véritable enjeu de société et un appui majeur pour relever le défi de l'emploi et du progrès social.

Outil d'information, mais aussi relais des expériences et de la parole des salariés d'une multitude d'entreprises dans leur diversité, notre journal s'est voulu utile. N'importe avec le 46^e congrès, qui a identifié les 35 heures comme étant une épreuve pour le mouvement syndical, pour la CGT, l'Hebdo a voulu contribuer à enrichir les débats et les réflexions autour de ces questions.

Aujourd'hui, la CGT connaît une nette accélération pour le mandatement, preuve de la confiance et de l'autorité qu'elle a su gagner dans le monde du travail.

La place importante que l'hebdo a consacré à ce dossier a été d'une grande utilité pour toutes celles et ceux qui avaient besoin à la fois d'informations pratiques, mais aussi de sources de réflexion et d'éléments pour faire avancer le débat et la dynamique unitaire. Le numéro spécial du 14 mai dernier où s'exprimaient côte à côte dans nos colonnes, les dirigeants nationaux de quatre confédérations syndicales : Marc Vilbeneit (CFE-CGC), Alain Deleu (CFTC), Michel Jalmain (CFDT), et Bernard Thibault pour la CGT en est une illustration marquante.

Ce dépliant vous donne un panel des pages que l'hebdo a consacré à la réduction du temps de travail, y traitant à la fois des spécificités telles que les cadres, ou encore de l'évolution, des analyses, points de vue au cours des différentes étapes des négociations dans chaque branche professionnelle.

Le dossier publié la rentrée 98 sur la première loi a été diffusé à 100 000 exemplaires supplémentaires dans les entreprises.

Le numéro de rentrée 99 traitera de la deuxième loi et reprendra les propositions que la CGT formule à cet égard.

L'urgence des échéances qui se présentent et les immenses moyens de propagande que met en œuvre le patronat sur ce sujet témoignent de l'importance de cet enjeu.

Le numéro de rentrée de l'hebdo est un outil irremplaçable pour faire connaître très largement les propositions de la CGT. Sa diffusion massive constituera une aide précieuse, afin que les salariés puissent peser de tout leur poids sur le contenu de la loi définitive.

Comme l'a souligné Bernard Thibault en conclusion du CCN du 24 juin dernier, ce numéro spécial de l'hebdo s'inscrit pleinement dans notre plan de bataille pour les 35 heures.

Alain GUINOT
Secrétaire de la CGT
Directeur de l'hebdo